

Daciana VLAD
Université d'Oradea
Roumanie
daciana.vlad@wanadoo.fr

Sur quelques marqueurs polyphoniques a valeur polémique

1. Introduction

Nous traiterons ici de quelques marqueurs polyphoniques qui permettent au locuteur d'introduire d'autres voix dans son discours, véhiculant des points de vue dont il peut se dissocier ou qu'il peut même contester. Il est question de marqueurs à fonctionnement discursif polémique tels que: des verbes de dire, certains connecteurs, quelques types d'énoncés interrogatifs, le conditionnel, la négation, certains adverbes. Nous en distinguons trois catégories:

a) marqueurs *essentiellement polyphoniques* (marqueurs dont tous les emplois sont polyphoniques): verbes de dire, le conditionnel, connecteurs (*puisque, non que*), énoncés interrogatifs (*Pourquoi + Cond.?, P, peut-être?, Parce que P?*);

b) marqueurs à *emplois polyphoniques* (marqueurs polyphoniques dans certains types d'emplois): la négation, dans ses emplois polémique et métalinguistique;

c) marqueurs *accidentellement polyphoniques* (marqueurs polyphoniques dans des emplois isolés): adverbes du type *certes, bien sûr* introduisant une structure concessive du type *p mais q*.

Dans ce travail nous présenterons seulement la catégorie des marqueurs essentiellement polyphoniques. Dans notre approche polyphonique des marqueurs sus-mentionnés nous nous servirons de l'opposition ducrotienne entre locuteur et énonciateur. Avec Ducrot nous tiendrons le locuteur pour responsable de l'occurrence de l'énoncé ainsi que de la mise en scène d'énonciateurs auxquels il permet de s'exprimer à travers l'énonciation, non pas par des mots mais moyennant des points de vue. Nous précisons également que pour nous chaque être discursif présent dans la configuration polyphonique représente une voix, capable de véhiculer des points de vue.

2. Verbes de dire

En employant un verbe de dire tel que *dire, affirmer, déclarer, raconter, prétendre, prétexter*, etc., dans une structure du type $X V_{dire} que p$, le locuteur peut rapporter les paroles d'autrui tout en gardant une certaine distance

à l'égard des propos en question. Ainsi il insère dans son discours un discours tenu à un moment antérieur par un autre locuteur, de sorte que, dans le discours citant, on entendra deux voix, appartenant respectivement au locuteur de l'énoncé, locuteur citant, et à l'auteur du discours cité (X), ex-locuteur qui, dans l'énoncé citant, se manifeste en tant qu'énonciateur, dont émane le point de vue *p*.

Le locuteur citant peut prendre position par rapport à la valeur de vérité du propos cité *p*. Un énoncé contenant un verbe comme *dire*, *affirmer*, *déclarer*, appliqué à la 3e personne (X=*il, on*), révèle une attitude épistémique neutre, *p* ayant une valeur de vérité L-neutre (neutre pour le locuteur) :

Il dit que son père est malade.

Seul le co(n)texte peut nous faire savoir si le locuteur croit ou non à la vérité de *p*. On peut avoir affaire, par exemple, à des enchaînements du type *Je le crois / Je ne le crois pas*.

Appliqué à la deuxième personne (X=*tu*), un tel verbe peut acquérir une valeur polémique : le locuteur peut reprendre le propos de son interlocuteur - reprise diaphonique - pour le mettre en doute, la valeur de vérité de *p* penchant alors vers L-faux. L'attitude épistémique du locuteur peut être explicitée dans des enchaînements en *mais* fournissant un argument pour *non-p* :

Tu dis que ton père est malade mais je l'ai vu tout à l'heure au café.

Employés avec un sujet de première personne (X=*je*), les verbes de dire renvoient à l'acte d'énonciation du locuteur, qui représente son propre dire - autophonie - dans le but de régler un problème d'audition ou de compréhension (*Je dis que p*) ou bien pour renforcer son dire, pour montrer qu'il persiste dans ce qu'il dit, au point de mettre son partenaire au défi de le croire (*Je dis /affirme/déclare que p*):

Je dis que mon père est malade.

Si pour les verbes du type *dire*, *affirmer*, *déclarer*, c'est le co-texte qui décide de la valeur polémique ou non-polémique du verbe, de par son sémantisme, le verbe *prétendre* fait jouer deux points de vue opposés. Une construction telle *X prétend que p* renferme le point de vue positif '*p* est X-vrai' et le point de vue '*p* penche vers L-faux' lorsque X=*tu, il* :

Tu prétends que ton père est malade.
Il prétend que son père est malade.

et les points de vue '*p* est L-vrai' et '*p* est ON-faux' pour X=*je* (cf. : Berrendonner 1981 :

Je prétends que mon père est malade.

Prétexter représente un cas un peu à part. En employant ce verbe pour rapporter les paroles de X, le locuteur lui attribue une attitude duplicitaire : d'une part, à travers son énonciation X donne *p* pour vrai, son attitude épistémique par rapport à *p* correspondant à une valeur de vérité de X-fausseté d'autre part (X sait d'avance que *p* est faux) – cf. Dendale 1990 :

Il prétexte que son père est malade pour ne pas aller à l'école.

Pour ce qui est de la position du locuteur, il tient *p* pour L-faux.

3. Conditionnels à valeur polémique

En vue de décrire l'invariant sémantique du conditionnel ainsi que ses différents emplois, des linguistes tels Korzen&Nølke et P. P. Haillet prennent appui à la théorie de la polyphonie. Ils considèrent que l'emploi du conditionnel implique toujours la superposition de plusieurs points de vue n'ayant pas tous pour origine le locuteur lui-même.

Ainsi un énoncé au conditionnel peut constituer une version mise à distance de l'assertion correspondante au passé composé, au présent ou au futur simple, renfermant ainsi deux points de vue distincts sur le procès. L'emploi concerné est le conditionnel d'altérité énonciative (cf. Haillet 2002), qui fait allusion à une autre instance énonciative, permettant au locuteur d'introduire dans son discours un propos émanant d'une autre source énonciative, résultat d'un autre acte d'énonciation, dont il se distancie :

Le Premier ministre **serait** d'accord pour négocier avec les syndicats.

Comme le remarque Kronning, dans cet emploi le conditionnel représente la trace d'une médiation épistémique, signalant qu'on a emprunté à autrui le contenu épistémique de l'énoncé. Il opère à la fois une modalisation épistémique, définie comme modalisation zéro, qui indique le refus du locuteur de prendre en charge le contenu de son énoncé. On considère donc que le conditionnel est un marqueur épistémique mixte, modal et médiatif (cf. Kronning 2005).

Selon le degré de distanciation on pourra déceler des effets de sens secondaires allant de la simple réserve jusqu'à l'indignation, en passant par des nuances du type prudence, incertitude, doute, contestation.

Dans ce qui suit nous nous arrêterons à deux types de sous-emplois rattachés au conditionnel d'altérité énonciative, notamment le *conditionnel exclamatif* et le *conditionnel épistémique*, auxquels on peut recourir pour évoquer des faits de façon polémique.

Associé à une interrogation totale intonative ou à une exclamation, le conditionnel d'altérité énonciative fait allusion à une autre instance énonciative,

un ex-locuteur d'habitude, et exprime le refus du locuteur de se projeter dans un scénario proposé par cet autre locuteur, refus accompagné d'une réaction affective plus ou moins forte. Il s'agit là de l'emploi exclamatif du conditionnel. Le locuteur réagit à l'intervention d'un autre locuteur qui lui prête l'intention de faire quelque chose ou prétend qu'il a fait quelque chose. C'est une hypothèse qu'il refuse d'envisager comme actualisable et qu'il rejette avec un mouvement exclamatif plus ou moins manifeste, en lui attribuant une valeur aléthique de L-fausseté. Son attitude oppositive peut prendre des nuances qui vont de la simple contestation à la protestation ou même à l'indignation :

J'**ouvrirais** pour si peu le bec ?

(Riegel 1998 : 320)

Quoi ! je **m'arrêtera** à cette considération ?

(Florea 1999 : 157)

Le conditionnel exclamatif prend le plus souvent un sujet de première personne. Mais il arrive qu'il s'associe à un sujet de deuxième personne, auquel cas il exprime le refus du locuteur d'envisager comme actualisable une hypothèse portant sur la capacité de l'interlocuteur de faire ou de ne pas faire quelque chose :

Qu'entends-je dire ? Serait-il possible ? Vous **feriez** votre amendement Landry-Honnorat-Bouffandeau ?

(Grevisse 1993 : 610)

Le conditionnel épistémique représente un conditionnel d'altérité énonciative associé à une assertion. Il peut à son tour acquérir une valeur polémique lorsqu'il est accompagné d'indices co-textuels exprimant le rejet. Il permet ainsi au locuteur de contester le propos qu'il évoque dans son discours, propos repris à un autre locuteur. En tant que marques co-textuelles du rejet on peut mentionner :

- des verbes de dire du type *prétendre, insinuer, réfuter, contester* :

JUPITER. Certains ont prétendu qu'il était vivant. Ses meurtriers, pris de pitié, l'**auraient abandonné** dans la forêt. Il **aurait été recueilli** et **élevé** par de riches bourgeois d'Athènes. Pour moi, je souhaite qu'il soit mort.

(Sartre 1947 : 91)

Il conteste violemment l'affirmation selon laquelle le tabac **serait** directement responsable de 53000 morts chaque année en France.

(Abouda 1997 : 574)

- des substantifs comme *critique, reproche* :

Les critiques qui ont été avancées contre moi sont les suivantes : j'aurais bénéficié d'un régime privilégié au sein de notre groupe de travail.

(in Abouda 1997 : 418)

- des participes passés tels que *surpris, prétendu* :

Nous avons été surpris par l'information selon laquelle notre évêque serait l'un des évêques français favorables aux intégristes. Cette affirmation est sans fondement.

(in Abouda 1997 : 574)

4. Connecteurs

4.1. Puisque

Connecteur pragmatique, la conjonction *puisque* relie les actes de paroles réalisés à travers *p* et *q* dans une structure du type *q puisque p*. Le locuteur affirme *p* pour justifier l'énonciation de *q* (*je peux dire q, puisque p*), le rapport de justification établi entre *p* et *q* étant présenté comme incontestable :

Il est chez lui **puisque** sa voiture est devant la maison.

L'acte accompli à travers *p* est un acte d'argumentation qui légitime l'acte d'énonciation ou l'acte illocutoire (ordre, conseil, proposition) correspondant à *q*, la relation causale instituée par *puisque* étant de nature argumentative et non pas factuelle (c'est le cas de *parce que* qui introduit la cause d'un fait) :

Sors, **puisque** je l'ordonne.

(Wilmet 2003 : 611)

Puisque tu ne l'aimes plus, quitte-le.

Puisque vous ne dormez pas, causons.

(TLFi)

Le mouvement argumentatif du locuteur passe par une donnée présentée comme déjà admise par l'allocutaire (*p*) ou que la situation d'énonciation peut rendre évidente. On a affaire là à une sorte de reprise, le locuteur prenant appui à du déjà connu ou même asserté pour étayer son dire. Le connecteur *puisque* marque justement le fait que, tout en posant *p* comme étant la responsabilité d'un énonciateur identifiable à l'allocutaire, le locuteur en partage le bien-fondé ou bien il s'y oppose.

Nous nous arrêterons dans ce travail aux énoncés du type *Puisque p, q* où *p* correspond à un point de vue que le locuteur conteste. L'examen de notre corpus nous a permis d'observer que, dans ce cas de figure, *p* peut être réalisé par deux types de structures : *tu+V+tout*, où *V=savoir, pouvoir*, et *tu es si+adj.*,

où adj.=*fort, habile, malin*, et indique une qualité de l'allocutaire que le locuteur met en cause tout comme sa capacité de tout savoir/ pouvoir :

Puisque tu sais tout, dis-moi s'il fera beau cet été.
(Riegel *et al.* 1998 : 620)

... **puisque** tu sais tout, dis-moi le nom de cet homme.
(Daudet, Frantext)

- autrefois, il a possédé tout le terrain où il y a maintenant l'unipark, il avait ça de famille, c'est un monsieur bien.

- **puisque** tu es si malin, dit Petit-Pouce, est-ce que tu sais, toi, à qui ça appartient maintenant ces terrains ?

(Queneau, Frantext)

Le locuteur énonce *Puisque p* en réagissant à ce que l'allocutaire vient de dire. À partir du comportement verbal de celui-ci il en crée une image qui sera comprise dans le contenu propositionnel de *p* (*tu sais tout, tu es si malin*). Le sujet parlant n'engage pas de lien de responsabilité par rapport à *p*, le mettant sur le compte de l'interlocuteur qui, à travers son activité de parole donne l'impression qu'il croit tout savoir. Le locuteur met en doute *p*, menaçant ainsi la face positive de l'interlocuteur, correspondant à l'ensemble des images valorisantes que celui-ci construit et tente d'imposer de lui-même dans l'interaction (cf. Kerbrat-Orecchioni 1996). Dans ce contexte, la deuxième partie de l'énoncé (*q*) est lancée comme un défi que l'interlocuteur doit relever s'il ne veut pas nuire à l'image qu'on a construite de lui. *Q* représente un acte directif, demande de dire en l'occurrence, dont la légitimité est assurée par l'assertion de *p*.

Dans l'énoncé *Puisque p, q*, les verbes de *p* et de *q* peuvent prendre aussi un sujet de première personne comme dans l'exemple ci-dessous :

... mais moi, je veille, moi je te donne à manger, moi j'écoute ton bruit.

- quel bruit ?

- un sacré bruit.

- idiot !

- et je voulais t'annoncer une grosse nouvelle. **Puisque** je suis une idiote, je ne te l'annoncerai pas.

(Cocteau, Frantext)

Ici *p* correspond à l'image que l'allocutaire véhicule du locuteur à travers ses paroles, point de vue que celui-ci ne peut pas partager. En s'appuyant sur *p* il énonce *q*, qui représente une négation illocutoire matérialisée dans son refus d'accomplir l'acte ANNONCER, portant ainsi atteinte à la face positive de l'allocutaire.

4.2. *Non que*

Cette locution conjonctionnelle introduit une cause virtuelle qu'on écarte au profit d'une autre qui représente la cause réelle du fait exprimé dans la principale :

Si le pianiste voulait jouer la chevauchée de la Walkyrie ou le prélude de Tristan, Mme Verdurin protestait, **non que** cette musique lui déplût, mais au contraire parce qu'elle lui causait trop d'impression.

(Proust, Frantext)

Le rejet de la cause possible est accompagné d'un acte de rectification marqué d'habitude par *mais (parce que/pour)*, par lequel on exprime la cause actuelle. Il arrive que cet acte ne soit pas marqué, auquel cas c'est le co(n)texte qui nous permet de la déceler :

... ils sentirent qu'ils n'étaient ni l'un ni l'autre dans les dispositions bienfaisantes de la dernière fois. Elle voulut repartir; mais il était trop tard. **Non que** Christophe l'en empêchât. C'était sa volonté à elle qui ne le lui permettait plus.

(Rolland, Frantext)

Crépuscule. J'écris avec difficulté. **Non que** je ne sache que dire, j'ai tant et tant de choses à dire. Je ne sais comment les dire.

(Duhamel, Frantext)

Dans ces deux exemples ce sont le présentatif *c'était* et l'opposition *que /comment* qui nous conduisent à la cause réelle des faits *vouloir repartir et écrire avec difficulté*. Dans le deuxième, le locuteur explicite sa position par rapport au pdv 'je ne sais que dire' par l'ajout de *j'ai tant et tant de choses à dire*.

Dans les subordonnées en *non que* coexistent ainsi deux points de vue, notamment pdv₁, point de vue positif équivalant à la cause virtuelle, attribuable à un énonciateur E ('cette musique lui déplaisait'), et pdv₂, 'pdv₁ est injustifié', que le locuteur assume. Cet énonciateur auquel le locuteur fait endosser pdv₁ peut coïncider à l'allocutaire :

Je le veux bien, **non que** je sois une femme à estimer bien haut, comme vous le croyez, mais parce que j'ai un cœur ardent ...

(Sand, in Florea 2005 : 126)

Lieux de confrontation de deux points de vue qui se superposent, ces subordonnées sont donc polyphoniques et polémiques à la fois. Parfois on a l'impression que la cause que le locuteur met en question n'est pas repoussée carrément. Le rejet peut être atténué grâce à la présence de l'adverbe *plutôt* dans la subordonnée qui fournit la cause réelle :

Maintenant que j'y avais retrouvé Divers qui voulait encore, malgré moi, se souvenir de nos amours de Mettray, j'avais peur de voir Pierrot venir. **Non que** je craignisse grand-chose des indiscretions de Divers, je redoutais plutôt que ses attraits encore puissants n'agissent sur le gosse.

(Genet, Frantext)

Non que peut enchaîner non seulement sur un fait, pour en donner la cause possible, mais aussi sur un dire, pour indiquer une justification possible de l'acte d'énonciation ou d'un acte illocutoire, justification non valide que le locuteur écarte pour en avancer une autre, qui tienne :

Un jour viendra où père aura à s'accommoder d'un agneau de Dieu à la sauce amère. **Non que** je le lui souhaite, mais après tant de violations, il m'étonnerait qu'il réussisse à passer au travers des mailles du filet ... (*je ne le dis pas parce que ...*)

(Pilhes, Frantext)

Stanislas, le crois-tu possible? Je te le demande, **non que** mon opinion à moi ne soit depuis longtemps faite, mais parce que j'ai besoin de savoir si toi-même, en pareil cas, tu en aurais été capable. (*je ne te le demande pas parce que ...*)

(Yourcenar, Frantext)

M. Baslèvre, cette fois, balbutia : - si vous osiez ! - ... je vous proposerais de revenir dîner un soir... **non que** le repas ait de quoi vous tenter, mais pour causer... (*je ne te le propose pas parce que ...*)

(Estaunie, Frantext)

Vu qu'il relie deux actes de paroles, *non que* se comporte ici comme un connecteur pragmatique (cf. Florea 2005).

5. Énoncés interrogatifs

Il s'agit d'énoncés du type *Pourquoi+Cond ?*, *P*, *peut-être ?*, *Parce que p ?*, qui ne représentent pas de questions véritables. Si le locuteur interroge, c'est pour contester le point de vue que constitue l'assertion sous-jacente à la question, *p*. On a affaire donc à des interrogations à emploi argumentatif. Dans ce contexte syntaxique *pourquoi*, *peut-être* et *parce que* perdent du sémantisme qui leur est propre et acquièrent une valeur oppositive. Ce genre de questions apparaissent le plus souvent en français parlé :

- Ça va?
- **Pourquoi ça irait pas?**

(ex. oral, TV5, 6.08.2001)

Et le détective, c'est pas ton copain, peut-être ?
(ex. oral, TVR2, 12.09.2003)

- Je ne sais pas si c'est très bon pour mon cœur.
- Parce que t'as un cœur, toi ?
(ex. oral, TV5, 11.07.2003)

Notre analyse des énoncés interrogatifs ci-dessus mentionnés prend appui sur le traitement polyphonique des questions fait par Anscombe&Ducrot. Ainsi nous considérons qu'en questionnant le locuteur met en place une configuration polyphonique comprenant trois énonciateurs, responsables chacun d'un des éléments suivants: l'assertion sous-jacente p (E_1); le doute quant à la vérité de p (E_2); la mise en question du contenu p (E_3). Le locuteur s'identifie à E_2 et à E_3 tandis que E_1 coïncide d'habitude à l'allocutaire.

Le sujet parlant reprend le discours de son interlocuteur ou lui attribue un discours, pour le contester, son opposition étant exprimée sous forme interrogative. Il s'agit là d'une forme indirecte d'opposition, opposition atténuée, qui relève de la polémique couverte.

5.1. *Pourquoi* + *Cond.* ?

Dans notre corpus nous avons isolé trois catégories d'énoncés de ce type. Il y en a qui s'opposent à un dire en demandant une justification (paraphrase possible : *Quelles sont tes raisons de dire p ?*) ou bien en le contestant carrément (= *Il n'y a pas de raison de dire p*) :

... Je sais que là où vous êtes, il n'y a aucune place pour moi.
Orian. - Pourquoi n'y en aurait-il aucune ?
(C Claudel, Frantext)

CESAR. C'est probable, mais ce n'est pas sûr. Après tout, il a tellement chaviré, que peut-être maintenant il en est dégoûté. Il ne voudra plus, té.

M. BRUN. Quelle blague! **Et pourquoi chavirerait-il systématiquement?**
(Pagnol, Frantext)

D'autres s'opposent à l'acte illocutoire imposé au locuteur par son interlocuteur :

Stepan (dans un cri). Tais-toi. Je te défends de parler de cela.
Kaliayev (emporté). **Pourquoi me tairais-je ?**
(Camus, Frantext)

Il y a enfin des questions à caractère directif du type *Pourquoi ne pas p?*, contenant un conditionnel de forme négative, qui servent à accomplir un acte de langage comme PROPOSER ou SUGGERER ayant pour contenu

propositionnel *p*, questions paraphrasables par *Je ne vois aucune raison pour laquelle non-p*:

Pourquoi on ne travaillerait pas ensemble?
(*Je te propose qu'on travaille ensemble*)

(Gancz et al. 1999: 347)

5.1.1. Les questions s'opposant à un dire sont des questions formulées de façon elliptique par effacement d'un verbe déclaratif (*dire, affirmer*), qui servent à «contester la légitimité d'un mot, d'une formulation» (cf. TLFi). Dans une réaction de type diaphonique, le locuteur reprend un contenu proféré par l'interlocuteur tout en le mettant en discussion. L'énoncé est paraphrasable par *Pourquoi veux-tu que p?* où le verbe *vouloir* n'a pas son sens volitif, comme le constate Maingueneau, étant plutôt synonyme d'un verbe de dire:

ESCARTEFIGUE. (...) dis donc, César, moi j'ai comme l'impression que tu attends le facteur?
CESAR (glacé). Moi, j'attends le facteur ? **Et pourquoi j'attendrais le facteur?**
(*Et pourquoi veux-tu que j'attende le facteur?*)

(Pagnol 1988: 35)

On peut affirmer que ce que le locuteur fait, c'est de reprendre le propos que son interlocuteur vient de tenir pour s'opposer à son acte d'énonciation, à son dire. Il s'agit donc de questions sur la causalité énonciative (cf. Nazarenko 2000). Le rôle du conditionnel est d'indiquer le détachement du locuteur par rapport à *p*, contenu auquel il assigne une valeur hypothétique, le caractère oppositif de l'énoncé étant marqué par l'adverbe interrogatif.

De par son sémantisme, l'adverbe *pourquoi* présuppose l'existence d'une cause. Cette présupposition peut être faible ou forte (cf. Korzen 1990), ce qui nous permet de distinguer avec Sauerwein Spinola entre *pourquoi* faible et *pourquoi* fort, ce dernier étant remplaçable par *pour quelle raison*. On aura alors des questions en *pourquoi* fort qui, tout en s'y opposant, interrogent sur les raisons du dire:

HONORINE. (...) maintenant, même si elle reprend le dessus, même si elle accepte maître Panisse, eh bien, ça ne se fera pas, parce que c'est Panisse qui ne voudra plus.
CLAUDINE. **Et pourquoi il ne voudrait plus ?**

(Pagnol 1988: 79)

Dans ce cas le locuteur reste ouvert à une justification que l'interlocuteur pourrait apporter à l'appui de son dire, justification qu'il pourra ratifier ou non.

Il y aura aussi des questions en *pourquoi* faible servant à contester carrément un dire. Il s'agit cette fois de questions à caractère assertif, équivalant

à une négation polémique, qui clôturent l'échange, aucune justification venant de l'interlocuteur n'étant plus admise:

CLAUDINE (effrayée). Moun Diou! C'est peut-être un huissier!
HONORINE (indignée). **Mais pourquoi ce serait un huissier?**
Moi, je dois rien à personne!

(Pagnol 1988: 80)

5.1.2. Le locuteur peut avoir recours à une question du type *Pourquoi+Cond.?* pour contester un acte illocutoire accompli à son intention par l'interlocuteur, la stratégie négative qu'il met ainsi en place étant le refus. Il s'agit d'actes directifs comme PRIER, ORDONNER, DEFENDRE, CONSEILLER, SUGGERER:

... je prie sérieusement et solennellement votre altesse de ne pas partir.
Le Vice-roi. - **Et pourquoi ne partirais-je pas, monsieur de l'intérim ?**

(Claudel, Frantext)

- Allez, file.
- Et **pourquoi** je filerais ? (ex. oral, TV5, 27.04.2003)
- Chloé, j'ai dit non.
- **Pourquoi** je sortirais pas ? (ex. oral, TV5, 27.04.2003)
La Petite Polyxène. - Tante Hélène, si vous aimez, partez !
Hélène. - **Pourquoi partirais-je, chérie ?**

(Giraudoux, Frantext)

5.1.3. Les questions à caractère directif pourraient se réduire à une question du type *Pourquoi ne pas p ?* dont la formule introductrice (*Pourquoi ne pas*) a un rôle très proche du rôle que jouent les expressions performatives (cf. Kerbrat-Orecchioni 2001). Ces interrogations servent donc à réaliser un acte de langage ayant pour contenu *p*. L'acte accompli est du type PROPOSER ou SUGGERER:

M. SMITH. Il faudra leur faire un cadeau de noces. Je me demande lequel?
Mme SMITH. **Pourquoi ne leur offririons-nous pas un des sept plateaux d'argent** dont on nous a fait don à notre mariage à nous et qui ne nous ont jamais servi à rien ? (*Je propose qu'on leur offre un des sept plateaux d'argent ...*)

(Ionesco 1954: 18)

Hamster fille? Pourquoi tu l'appelleras pas Hamsterdame?
(*Je te suggère de l'appeler Hamsterdame*)

(ex. oral, TV5, 27.04.2003)

Le locuteur fait comme s'il anticipait sur une réaction négative possible de la part de l'interlocuteur. C'est pourquoi on peut parler là de diaphonie potentielle. La manière dont il formule sa proposition ou suggestion,

qui pourrait se traduire par *je ne vois aucune raison pour laquelle ne pas p* lui permet de désamorcer d'avance un éventuel refus.

5.2. *Parce que p?*

La locution conjonctionnelle *parce que* connaît deux types d'emplois. Elle peut relier deux contenus *p* et *q* pour former un contenu nouveau posant *q* comme cause de *p*, auquel cas elle se comporte comme un opérateur sémantique. Le locuteur accomplit alors un seul acte de langage, notamment l'acte d'affirmation instaurant la relation causale entre *p* et *q*, relation causale de type factuel (*parce que* introduit la cause d'un fait) :

Marie s'absente parce qu'elle est malade.

Parce que peut également être relateur d'actes de langage, jouant dans ce cas le rôle de connecteur pragmatique. Ainsi un énoncé assertif en *parce que* peut enchaîner ou bien sur un acte illocutoire ou bien sur l'acte d'énonciation, le locuteur s'en servant pour justifier son dire. On a affaire là à une relation causale de type énonciatif, le connecteur marquant un acte de justification illocutoire ou énonciative :

Marie est partie ? Parce que je ne la vois plus. (*Je te le demande parce que ...*)

C'est du chat bon à peindre, ça. A condition de le faire plutôt bleu que noir. Parce que le noir, en peinture... (*Je le dis parce que ...*)
(Forlani, Frantext)

C'est l'emploi de *parce que* en tant que connecteur qui nous intéresse ici. Nous allons traiter des énoncés interrogatifs en *parce que* qui, tout en enchaînant sur le dire de l'interlocuteur, s'y opposent. Il n'est donc plus question de trouver une justification de l'énonciation précédente, mais de la contester. Pour ce qui est de la valeur de *parce que*, on peut affirmer que, si dans les exemples sus-mentionnés on avait affaire à un emploi énonciatif de type justificatif, ici il s'agit d'une autre catégorie de sous-emplois du connecteur, notamment l'emploi énonciatif oppositif ou polémique, emploi dans lequel il est marqueur de l'acte CONTESTER :

- Mais si dis-le ... je pourrais peut-être comprendre ... ça ne peut que nous faire du bien.

- **Parce que tu ne comprends pas ?** (*Tu veux dire que tu ne comprends pas ?*)

(Sarraute, Frantext)

Le locuteur intègre dans son discours le discours de son interlocuteur tout en en mettant en doute les présupposés. Son attitude oppositive peut revêtir

des nuances diverses, par exemple le simple étonnement, alors que le présupposé renvoie à un état de choses que le locuteur ignore :

- Il s'occupe bien des enfants.
 - **Parce qu'il a des enfants ?** (*≠ pp : il a des enfants*)
- (TLFi)

Le présupposé véhiculé par l'intervention initiatrice de l'échange peut être envisagé comme absurde par le locuteur de l'énoncé en *parce que*, ce qui produit un effet d'ironie :

- Le pare-brise ? Qu'est-ce que tu veux dire ?
 - Le pare-brise quoi, la vitre qui protège le paysage.
 - **Ah parce que tu crois que le pare-brise, il est fait pour protéger le paysage ?**
- (*≠ pp : le pare-brise est fait pour protéger le paysage*)
- (Tournier, Frantext)

On peut aller jusqu'à une opposition agressive lorsque le présupposé qu'on met en cause renvoie à un état de choses valorisant pour l'image de l'allocutaire (avoir étudié, avoir un cœur):

- Je suppose que ce n'est pas la première fois que tu piques?
 - Quand j'étais étudiante, avec quoi tu crois que je me payais tous les bouquins qu'il fallait lire ?
 - **Parce que t'as étudié, toi ?** (*≠ pp : j'ai étudié*)
- (Pouy, Frantext)

Un acte de langage peut également faire l'objet de l'acte CONTESTER. Si dans les exemples précédents on a eu affaire au rejet d'une présupposition, dans ce cas c'est la stratégie négative du refus qui se met en place:

- Un ordre, c'est un ordre ! En cas de mobilisation, faut vous rendre à votre dépôt vêtu d'un uniforme. Vous écoutez le français ?
 - **Parce que vous croyez que je me laisserais mobiliser ?**
- (*Je n'en ai la moindre intention*)
- (Gibeau, Frantext)

Il peut arriver aussi que le locuteur fasse un commentaire sur le discours de son partenaire à l'échange tout en repoussant un choix lexical de celui-ci:

- ... mais d'une certaine manière, je trouve pas que le paysage soit si moche que ça... Elle s'est mise à rire en renversant la tête en arrière:
 - Oh merde, **parce que t'appelles ça un paysage, toi...?**
- (Djian, Frantext)

5.3. P, peut-être?

Notre analyse des énoncés du type P, *peut-être?* s'inspire de l'analyse faite par Nølke dans Nølke 1993. Ces énoncés interrogatifs représentent généralement l'intervention initiative d'un échange. Ils n'impliquent donc pas forcément une reprise. L'adverbe *peut-être*, détaché à la fin de la phrase, s'associe à une question et marque, de façon rhétorique, le fait que l'assertion sous-jacente qui correspond à cette question est fautive. On n'a pas affaire à un emploi modal de l'adverbe, vu qu'il ne désigne pas la possibilité, mais à un emploi rhétorique (cf. TLFi) :

... sans parler des moments où il saute du lit, en chemise, le revolver au poing, en criant : « Je brûle la figure au premier qui touche à ma femme ! » **C'est naturel, ça, peut-être ?**
(Courteline, Frantext)

En termes polyphoniques on peut dire qu'à travers un tel énoncé le locuteur avance un point de vue pdv₁ ('cela est naturel') dont il ne prend pas la responsabilité, le mettant sur le compte d'un énonciateur qu'on peut identifier à l'allocutaire. L'ajout après coup de *peut-être*, adverbe qu'il prend à sa charge, lui permet de contester pdv₁ pour exprimer ainsi son propre point de vue, pdv₂ ('pdv₁ est inacceptable'). Vu que le locuteur anticipe sur le discours de l'interlocuteur en lui attribuant un propos qu'il pourrait tenir, nous croyons qu'on peut parler ici de diaphonie potentielle.

Tout comme les deux autres catégories d'énoncés interrogatifs dont on a traité, les énoncés du type P, *peut-être ?* peuvent servir à contester un acte de langage, par exemple l'acte DEFENDRE qui, dans l'exemple qui suit, est formulé de façon indirecte :

Tiresias. Madame la reine parle devant ces hommes ...
Jocaste. Oui, je parle devant ces hommes ! **Je vais me gêner, peut-être ?**
(Cocteau, Frantext)

Si dans le cas des énoncés en *pourquoi* et en *parce que* l'acte CONTESTER portait toujours sur l'ensemble du propos mis en cause, avec les énoncés du type P, *peut-être ?* la portée de l'acte peut se restreindre à un élément de la phrase correspondant au point de vue contesté (sujet, complément du nom, COD, COI, circonstants : but, comparaison, etc.) :

Qui dit mieux ? **Toi, peut-être ?** (Groult B.&Fl., Frantext)
Toi aussi ! Je t'ouvre la porte du temple et tu es encore assez godiche pour demander ce que la musique veut dire ! Et que veut-elle dire, monsieur le nigaud ? **Des bêtises, peut-être ?**
(Duhamel, Frantext)

Marianne. Parce qu'ils sont ensemble ? Voyons, père ! C'est vous-même qui avez voulu les rapprocher, les réconcilier ...
Virelade. Pour mon plaisir, peut-être ?

(Mauriac, Frantext)

5.4. S'il fallait comparer les trois types d'énoncés interrogatifs que nous venons d'analyser quant à leur degré de polémique, sur une échelle de 1 à 3 allant du degré le plus faible au degré le plus fort, on pourrait intuitivement les disposer comme suit:

<i>Pourquoi+Cond.?</i>	<i>P, peut-être?</i>	<i>Parce que P?</i>
1	2	3

chacun des trois énoncés pouvant être plus ou moins polémique dans les limites imposées par sa position sur l'échelle.

Parmi les énoncés en *pourquoi*, les moins polémiques seront ceux à caractère directif parce qu'ils ne contestent pas mais servent à accomplir des actes de langage directifs, formulés comme si l'on était prêt à s'opposer à un éventuel refus. Ce serait de la polémique potentielle. Plus polémiques seront les énoncés qui, tout en s'opposant à un dire admettent toutefois une justification qu'on pourrait apporter à son appui. Les plus polémiques seront les énoncés équivalant à une assertion négative, qui s'opposent à un dire sans admettre aucune justification.

Les énoncés du type *P, peut-être?* ont un degré de polémique plus élevé que les énoncés en *pourquoi* parce qu'ils correspondent toujours à une assertion, par laquelle le locuteur s'oppose à l'assertion sous-jacente à la question qui, elle, est attribuée à l'interlocuteur. Etant donné que l'adverbe *peut-être*, marque du rejet, est ajouté après coup, ces énoncés sont moins polémiques que ceux introduits par *parce que*, où l'opposition se manifeste d'entrée de jeu de façon assez agressive, vu qu'on conteste presque toujours un présupposé.

6. Conclusion

Notre étude ne prétend point à l'exhaustivité. Il reste beaucoup de choses à dire, chacun des marqueurs analysés pouvant faire l'objet de travaux ultérieurs.

Les marqueurs dont nous avons traité sont polyphoniques dans tous leurs emplois. Les verbes de dire marquent la polyphonie lorsqu'ils sont employés pour rapporter les paroles d'autrui et quand le locuteur s'en sert pour représenter son propre dire. Ils peuvent acquérir une valeur polémique lorsque le locuteur y a recours pour rapporter les paroles de son interlocuteur. On a vu également que dans deux de ses emplois le conditionnel peut acquérir une valeur polémique. Il s'agit du conditionnel exclamatif et du conditionnel épistémique, la valeur polémique de ce dernier étant apportée par des marques co-textuelles du rejet.

Le connecteur *puisque* présent dans des énoncés du type *Puisque p, q* fait jouer deux points de vue opposés, *p* et *non-p*. Le locuteur attribue *p* à l'interlocuteur, prenant en charge lui-même *non-p*. La légitimité de l'acte de langage qu'il réalise à travers *q* sera assurée par l'assertion de *p*, par laquelle il oblige l'interlocuteur à assumer le point de vue qu'elle véhicule. La locution conjonctionnelle *non que* fait coexister deux points de vue, l'un équivalant à une cause virtuelle et l'autre au rejet de cette cause au profit de la cause réelle du fait exprimé dans la proposition qui régit la subordonnée qu'elle introduit. Elle peut également introduire une justification possible, écartée au profit de la justification réelle de l'acte d'énonciation ou d'un acte illocutoire. La cause virtuelle ou la justification possible sont mises sur le compte d'un énonciateur, variable qui peut être saturée par l'être discursif qu'est l'interlocuteur.

Les énoncés interrogatifs du type *Pourquoi+Cond.?* peuvent s'opposer ou bien à un dire, en en demandant une justification ou en le contestant carrément, ou bien à un acte illocutoire. Ils peuvent également avoir un caractère directif, servant à exprimer des actes de langage du type PROPOSER ou SUGGERER, une question de ce type permettant au locuteur de les formuler de façon à désamorcer d'avance un éventuel refus. A leur tour les questions du type *Parce que p?* enchaînent sur le dire de l'interlocuteur, pour en contester les présupposés. L'attitude oppositive du locuteur peut aller du simple étonnement jusqu'à l'indignation, en passant par l'ironie. Les énoncés du type *P, peut-être?* n'impliquent pas forcément une reprise. Le locuteur anticipe sur le discours de l'interlocuteur en lui attribuant un propos qu'il pourrait tenir, propos correspondant à un point de vue qu'il conteste.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOUDA, Lofti (1997) – *Recherches sur la syntaxe et la sémantique du conditionnel en français moderne*, Thèse de doctorat, Univ. Paris 7.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude & Oswald Ducrot (1981) – « Interrogation et argumentation », *Langue française* 52, 5-22.
- BERRENDONNER, Alain (1981) – *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris : Minuit.
- DENDALE, Patrick (1990) – « La polyphonie comme notion épistémique », in De Mulder, W., Schuerewegen, F., Tasmowski, L. (éds.), *Énonciation et partipris. Actes du colloque de l'Univ. d'Anvers (5-7 février 1990)*, Amsterdam/Atlanta : Rodopi, 105-120.
- DENDALE, Patrick & Liliane Tasmowski (éds.) (2001) – *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques* 25, Metz : Université de Metz.
- DUCROT, Oswald (1984) – *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- FLOREA, Ligia-Stela (1999) – *Temporalité, modalité et cohésion du discours*, Bucuresti : Babel.
- FLOREA, Ligia-Stela (2005) – « Conjonctions à vocation polémique. De la phrase au discours », in M. Țenchea, A. Tihu (éds.), *Prépositions et conjonctions de subordination. Syntaxe et sémantique*, Actes du Colloque franco-roumain de linguistique, Timisoara, 29-31 mai 2001, Timisoara : Excelsior Art, 117-132.
- GANCZ, Andrei, Marie-Claude Franchon, Margareta Gancz, (1999) – *Ghid român-français al actelor de vorbire*, Bucuresti : Corint.

- GREVISSE, Maurice (1993) – *Le bon usage*, 13^e éd. refondue par André Goose, Paris-Gembloux : Duculot.
- HAILLET, Pierre-Patrick (2002) – *Le conditionnel en français: une approche polyphonique*, Gap-Paris : Ophrys.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1996) – *La conversation*, Paris : Seuil.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2001) – *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris : Nathan.
- KORZEN, Hanne (1990) – « Pourquoi *pourquoi* est-il différent? L'adverbial de cause et la classification des adverbiaux en général », *Langue française* 88, 60-79.
- KORZEN, Hanne & Henning Nølke (1990) – « Projet pour une théorie des emplois du conditionnel », in O. Halmøy, A. Halvorsen, L. Lorentzen (éds.), *Actes du XI^e Congrès des Romanistes Scandinaves*, Trondheim 13-17 août 1990, Trondheim : Univ. de Trondheim, 273-300.
- KRONNING, Hans (1997) – « Modalité, causation et argumentation. Les conjonctions causales *parce que/car/puisque* et l'interprétation du verbe modal *devoir* », in R. Lorenzo (éd.), *Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e Filoloxía Románicas*, Universidade de Santiago de Compostela, 1989, Coruna : Universidade de Santiago de Compostela, 799-812.
- KRONNING, Hans (à paraître) – « Polyphonie, médiation et modalisation : le cas du conditionnel épistémique », in J. Bres et al. (éds.), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : Duculot.
- Le groupe λ-1 (1975) – « Car, parce que, puisque », *Revue Romane* X, 1, 248-280.
- Le Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi)*, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
- MAINGUENEAU, Dominique (1991) – *L'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette Supérieur.
- NAZARENKO, Adeline (2000) – *La cause et son expression en français*, Gap-Paris : Ophrys.
- NØLKE, Henning (1993) – *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris : Kimé.
- NØLKE, Henning, Kjersti Fløttum, Coco Norén, C. (2004) – *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé.
- RIEGEL Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (1998) – *Grammaire méthodique du français*, 4^e édition, Paris : P.U.F.
- SAUERWEIN SPINOLA, Sybille (2000) – *La représentation critique du discours de l'autre : le questionnement oppositif*, Münster : LIT.
- WILMET, Marc (2003), *Grammaire critique du français*, 3^e édition, Bruxelles : Duculot.

Textes de référence

- Eugène Ionesco, *La cantatrice chauve. La leçon*, Paris : Gallimard, 1954.
- Marcel Pagnol, *Fanny*, Paris : Editions de Fallois, 1988.
- Jean-Paul Sartre, *Huis clos. Les Mouches*, Paris : Gallimard, 1947.